

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délégation
27	27	22

Date de la Convocation
26/05/2025

Date d'affichage
26/05/2025

OBJET

JURY D'ASSISES 2026

Séance du 02 Juin 2025 _____

L'an Deux Mil Vingt Cinq _____

Et le deux Juin _____

A Dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**.

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - PICHON H - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C - COLOMBET M. - FRATTER M. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - KILIC D. - BOURDONNAY C - RHODET F. - PERDRIX T. - BARBIER M. - HASSOUN K. - LADRE R.

Absents : YILMAZ Y. - DE MATOS C. - ARMETTA C. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A.

Procuration est donnée par CERQUEIRA C. à RAVET V.

Procuration est donnée par MOREIRA J. à MILLET D.

Secrétaire de Séance : MILLET Daniel

Rapporteur : V. RAVET

Mme la Préfète nous a fait parvenir son arrêté fixant le nombre et la répartition des jurés d'assises du département de l'Ain pour 2026. En vue d'établir les listes préparatoires, nous sommes appelés à réaliser le tirage au sort à partir de la liste électorale.

Dans les communes de 1300 habitants et plus, il est procédé à la désignation d'un nombre de jurés triple ce celui fixé par l'arrêté.

Ainsi, NEUF personnes ont été tirées au sort :

BOUCHERY		Jean-Pierre	11 Impasse Roger Vailland
CERAN		Alain	331 Rue de la Fontanelle
CLERMONT		Bernard	48 Route de la Forge
FLEURANCE		Evelyne	3 Rue Victor Hugo
JACQUIN		Sébastien	3B Place de l'Hôtel de Ville
MAITRE	Ep. LACROIX	Christiane	6 Place Mallarmé
RUDE-SIGNORET	Ep. NABAIS	Maryline	02 Rue Denis Papin
TRAN		Jacky	08 avenue d'Oyonnax
VACHERESSE		Jean-Pierre	3B Rue du Centre

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, PREND CONNAISSANCE DU TIRAGE AU SORT et CHARGE Mme le MAIRE de procéder à la publicité qu'il convient.

Le Secrétaire
Daniel MILLET



Le Maire,
Véronique RAVET



Accusé de réception en préfecture
001-210100319-20250602-D_2025_06_02_12-DE
Date de télétransmission : 04/06/2025
Date de réception préfecture : 04/06/2025